



FICHE D'INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

Pour valider votre inscription, déposer ce document à la mairie (boîte aux lettres ou accueil). Une fiche par famille est à compléter. ⚠ Ne pas déposer ce document à l'école

Nom de l'élève :	Nom de l'élève :	Nom de l'élève :
Prénom de l'élève :	Prénom de l'élève :	Prénom de l'élève :
Date de naissance :	Date de naissance :	Date de naissance :
Classe :	Classe :	Classe :

Restaurant scolaire :

Régulièrement : lundi Mardi Jeudi Vendredi

Occasionnellement

Important : Pour inscrire ou désinscrire votre enfant au repas du restaurant scolaire, il faut vous connecter sur le portail famille "connecthys" (<https://saint-vincent-sur-oust.connecthys.com>) à votre espace personnel. Lors de l'enregistrement de votre dossier auprès de nos services, vous recevrez par mail votre identifiant et votre mot de passe. Ils sont strictement confidentiels. *Les agents du restaurant scolaire ne sont pas habilités à faire de changement sur la plateforme.*

Toute absence ou inscription de dernière minute doit être signalée au plus tard à 8h30, sinon le repas sera facturé au prix de revient pour la collectivité c'est-à-dire 6€76 (sauf justificatif médical).

Mode de règlement :

Par prélèvement (recommandé) **(ne pas oublier de remplir le mandat de prélèvement au dos et d'y joindre un RIB)**

Règlement auprès de la trésorerie

Parents	Père	Mère	Tuteur
Nom et Prénom			
Adresse			
Téléphone			
Adresse Mail (obligatoire)			
Employeur			
Nom de l'employeur			
Adresse			
Téléphone			

Signature :